ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Profession de foi

CSA-R AAE

Comité Social d'Administration de Réseau de L'Armée de l'Air et de l'Espace

Du 3 au 10 décembre, vous élirez vos représentants syndicaux pour quatre ans.
FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République.
FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces.
Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus, à la hauteur de la reconnaissance de notre cadre d'exercice spécifique.
Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.
FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables.
La force de **FO**, c'est aussi son maillage territorial. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

Le CSA-R de l'Air est élu au suffrage direct. Il a pour attributions :

- L'organisation et le fonctionnement des établissements ou services de l'AAE et leur incidence sur les personnels.
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC).
- L'avis sur les règles statutaires et les règles relatives à l'échelonnement indiciaire.
- Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents.
- L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations. (FS AAE)
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail (FS AAE).
- La formation et le développement des compétences et des qualifications professionnelles.
- L'insertion professionnelle avec une rémunération reconnue.
- La communication du bilan social de l'administration auprès de laquelle ils sont créés, qui donne lieu à un débat annuel.

Vos élu(e)s FO Défense resteront mobilisé(e)s tout au long de cette mandature, pour revendiquer :

- L'amélioration du pouvoir d'achat de tous les agents. (**Un salaire à la hauteur de l'indice de consommation**)
- **La lutte contre les risques psychosociaux (RPS)** pour un environnement de travail sain et sécurisé.
- L'application et la **revalorisation des primes et indemnités** touchant les personnels dans le cadre des mesures catégorielles en passant par la **revalorisation de la prime de navigabilité (IMOMA)** à tous les personnels civils concernés ainsi que **les indemnités d'astreintes** non révisés depuis 2001.









- Une véritable égalité professionnelle femme/homme.
- **La visibilité sur les parcours de carrière**, de l'arrivée jusqu'à la retraite, pour un développement professionnel clair et structuré avec **des avancements** permettant un véritable parcours professionnel.
- L'obligation de recrutement des travailleurs en situation de handicap.
- Un dialogue social avec des points de vues réels et des remontées factuelles de terrain.
- Des recrutements pérennes en nombre suffisant (**redonner de l'attractivité et fidéliser les postes par le rehaussement des grilles indiciaires**).
- Une réelle qualité de vie au travail avec un environnement doté de moyens adaptés pour venir travailler décemment (***aides aux transports, chèques carburants, aides exceptionnelles dédiées aux carburants, télé-activité, adaptation au climat***…).





